

BRP INC.

RAPPORT DE GESTION

**POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS
CLOS LE 31 OCTOBRE 2022**



CRÉATEURS D'AVENTURES

Table des matières

Glossaire	2
Mode de présentation.....	3
Énoncés prospectifs et mesures non conformes aux normes IFRS	3
Aperçu des activités	5
Secteurs à présenter	5
Facteurs ayant une incidence sur la performance de la Société	6
Sommaire	9
Performance dans le secteur du détail et statistiques du marché	10
Résultats d'exploitation	11
<i>Analyse des résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2023</i>	11
<i>Analyse des résultats sectoriels pour le troisième trimestre de l'exercice 2023</i>	13
<i>Tendances géographiques pour le troisième trimestre de l'exercice 2023</i>	14
<i>Analyse des résultats pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022</i>	15
<i>Analyse des résultats sectoriels pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022</i>	16
<i>Tendances géographiques pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022</i>	18
Taux de change.....	18
Situation de trésorerie et sources de financement.....	19
<i>Obligations contractuelles</i>	21
<i>Sources de financement</i>	21
Situation financière consolidée.....	24
Arrangements hors bilan	25
Transactions entre parties liées	26
Instruments financiers	27
Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement.....	29
Tableaux de rapprochement.....	30
Sommaire des résultats consolidés trimestriels	33
Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels	34
Estimations comptables critiques	36
Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.....	38
Contrôles et procédures	39
Facteurs de risque.....	40
Information sur les actions en circulation	40
Information supplémentaire	40

Glossaire

Abréviations	Description	Abréviations	Description
BAIIA	Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements	PAV	Pièces, accessoires et vêtements
ESG	Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	pb	Points de base
EURIBOR	Euro Interbank Offered Rate	SOFR	Secured Overnight Financing Rate
Fonds de roulement	Les actifs courants moins les passifs courants	Taux SOFR à terme	Défini comme le taux d'intérêt à terme prospectif fondé sur le SOFR majoré d'un ajustement usuel au titre de l'écart de crédit
IAS	International Accounting Standards	UGT	Unité génératrice de trésorerie
IFRS	International Financial Reporting Standards	V3R	Véhicules à trois roues
International	Toutes les régions sauf les États-Unis et le Canada	VCC	Véhicules côte à côte
LIBOR	London Interbank Offered Rate	VTT	Véhicules tout-terrain
OEM	Original Equipment Manufacturer		

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion fournit de l'information sur la situation financière et les résultats d'exploitation de BRP inc. (la « Société » ou « BRP ») pour le troisième trimestre de l'exercice se clôturant le 31 janvier 2023. Il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés résumés non audités pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2022. Certaines informations figurant dans le présent rapport de gestion contiennent des déclarations prospectives assorties de risques et d'incertitudes. Les résultats réels pourraient différer de façon importante des énoncés prospectifs sous-jacents en raison de divers facteurs, y compris ceux décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion. Le présent rapport de gestion reflète l'information dont dispose la Société au 29 novembre 2022.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire. L'exercice de la Société couvre la période de 12 mois se clôturant le 31 janvier. Toute référence dans ce rapport de gestion à l'« exercice 2023 », à l'« exercice 2022 » et à l'« exercice 2021 » de la Société s'entend des exercices clos les 31 janvier 2023, 2022 et 2021, respectivement.

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration le 29 novembre 2022 et il se fonde sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2022 et 2021.

Énoncés prospectifs et mesures non conformes aux normes IFRS

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, qui portent sur les plans, les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions actuels et futurs de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la croissance prévue de la demande pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, les conséquences qu'aura l'incident lié à la cybersécurité sur ses systèmes et ses activités, la capacité de la Société d'atténuer les conséquences financières découlant de l'incident lié à la cybersécurité et l'absence de répercussion sur les prévisions pour l'exercice, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient considérées raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré d'incertitude élevé. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs de risque décrits de façon plus détaillée dans la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle datée du 24 mars 2022.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, y compris : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse de quelques points de pourcentage à un niveau se situant dans le haut de la tranche de 1 pour cent à 10 pour cent, selon l'hypothèse que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement n'empirent pas; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; une conjoncture économique stable en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, et une incidence limitée du conflit armé en Ukraine et de la crise sanitaire qui continue de sévir à l'échelle mondiale; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; le taux d'inflation devrait demeurer élevé en raison de la forte demande, des pénuries de stocks et des prix élevés de l'énergie, et devrait diminuer progressivement à mesure que les banques centrales hausseront les taux d'intérêt; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société demeureront à leur niveau actuel; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; l'incident lié à la cybersécurité et ses répercussions seront contenus de façon adéquate et auront des conséquences limitées sur les ventes en gros prévues; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient considérées raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé.

Mesures non conformes aux normes IFRS

Le présent rapport de gestion renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS.

La Société définit et rapproche ces mesures dans la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement » du présent rapport de gestion.

Aperçu des activités

BRP est un chef de file mondial dans les domaines de la conception, du développement, de la fabrication, de la distribution et de la commercialisation de produits de sports motorisés et de produits marins. La Société est un fabricant de véhicules récréatifs motorisés et de produits marins diversifié et elle offre aux amateurs une variété de produits passionnants, stylés et puissants pouvant être utilisés toute l'année sur divers types de terrains. Le portefeuille de marques et de produits diversifiés de la Société pour le Groupe sports motorisés comprend les VTT, les VCC et les V3R *Can-Am*, les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, et les moteurs *Rotax* pour les karts et les avions récréatifs. Pour le Groupe marin, le portefeuille de marques et de produits comprend les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex*, les pontons *Manitou* ainsi que les moteurs *Rotax* pour les bateaux à jet à injection directe et les moteurs hors-bord avec technologie furtive. La Société offre également des PAV liés à ses gammes de produits.

La Société emploie près de 20 000 personnes, principalement dans des centres de fabrication et de distribution situés au Mexique, au Canada, en Autriche, aux États-Unis, en Finlande, en Australie et en Allemagne. La Société vend ses produits dans plus de 120 pays. Les produits sont vendus directement par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 2 800 concessionnaires dans 21 pays, ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau d'environ 170 distributeurs servant environ 460 concessionnaires additionnels.

Secteurs à présenter

BRP et ses filiales (la « Société ») conçoivent, développent, fabriquent et vendent des produits de sports motorisés et des produits marins. La Société compte deux secteurs opérationnels, soit le secteur Groupe sports motorisés (produits toutes saisons, produits saisonniers et PAV et moteurs pour OEM) et le secteur Groupe marin.

Groupe sports motorisés

Produits toutes saisons

Les produits toutes saisons se composent des véhicules de BRP qui sont vendus et utilisés tout au long de l'année dans la plupart des climats, et ils comprennent les gammes de VTT, de VCC et de V3R. Tous les produits de la catégorie des produits toutes saisons sont vendus sous la marque *Can-Am*. Les VTT, les VCC et les V3R *Can-Am* emploient tous les moteurs *Rotax* de BRP.

Produits saisonniers

Les produits saisonniers se composent des produits de BRP qui s'emploient généralement pendant des saisons précises. Ces produits comprennent les motoneiges, qui sont principalement utilisées en hiver et pour lesquelles les ventes aux concessionnaires se concentrent dans les mois de septembre à janvier, ainsi que les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, qui sont principalement utilisés en été, pour lesquels les ventes aux concessionnaires se concentrent dans les mois de janvier à avril. Ces produits emploient tous les moteurs *Rotax* de BRP.

Pièces, accessoires et vêtements et moteurs pour OEM

Les PAV et les moteurs *Rotax* comprennent les pièces, accessoires et vêtements (les « PAV »), les moteurs pour les karts et les avions récréatifs ainsi que les autres services.

Groupe marin

Le Groupe marin comprend des bateaux, des pontons, des moteurs à jet à injection directe et des moteurs hors-bord pour bateaux, ainsi que des PAV et autres services connexes. BRP offre, dans la catégorie des bateaux, les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex* ainsi que les pontons *Manitou*, et dans la catégorie des moteurs marins, les moteurs *Rotax* pour bateaux à jet à injection directe et les moteurs hors-bord avec technologie furtive.

Le tableau suivant présente le pourcentage du total des revenus pour chaque secteur.

Proportion du total des revenus (en pourcentage)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Produits toutes saisons	47,2 %	46,4 %	51,3 %	49,3 %
Produits saisonniers	37,7 %	27,5 %	30,5 %	27,8 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	11,0 %	17,9 %	12,9 %	15,8 %
Total – Groupe sports motorisés	95,9 %	91,8 %	94,7 %	92,9 %
Groupe marin	4,1 %	8,2 %	5,3 %	7,1 %
Total des revenus	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Facteurs ayant une incidence sur la performance de la Société

Revenus et coûts du programme de vente

Les revenus de la Société sont principalement tirés de la vente aux concessionnaires et aux distributeurs des véhicules qu'elle fabrique, y compris les produits toutes saisons, les produits saisonniers, les PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ainsi que les produits marins. Les revenus sont habituellement comptabilisés lorsque les produits sont expédiés aux concessionnaires ou aux distributeurs depuis les installations de la Société.

Afin de soutenir les activités de vente en gros de la Société et les activités de détail des concessionnaires et des distributeurs, la Société peut fournir divers programmes de vente consistant en des incitatifs monétaires et non monétaires. Les incitatifs monétaires se composent principalement de rabais accordés aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients, d'une ristourne accordée aux concessionnaires et aux distributeurs, d'une période de couverture gratuite ou prolongée accordée en vertu de programmes de financement des stocks à l'intention des concessionnaires et des distributeurs et de programmes de financement au détail. Le coût de ces incitatifs monétaires est comptabilisé en réduction des revenus. Les incitatifs non monétaires se composent principalement de garanties prolongées ou de PAV gratuits. Quand une garantie prolongée est accordée lors de l'achat d'un produit, une tranche des revenus comptabilisés lors de la vente de ce produit devrait être différée et comptabilisée pendant la période de couverture de la garantie prolongée. Le coût des PAV gratuits est comptabilisé dans le coût des ventes.

Le soutien fourni aux concessionnaires, aux distributeurs et aux clients a tendance à augmenter lorsque la conjoncture économique est difficile, lorsque les conditions du marché changent et exigent le lancement de nouveaux programmes ou de programmes plus concurrentiels, ou lorsque le niveau des stocks des concessionnaires et des distributeurs est jugé trop élevé.

En vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait avoir à racheter des produits repris neufs inutilisés advenant certains manquements de la part de concessionnaires ou de distributeurs. Les coûts de reprise de possession ont tendance à être plus élevés lorsque les concessionnaires ou les distributeurs font face à des conditions de vente au détail difficiles persistantes et lorsque leur niveau de stocks non courants est élevé. Au cours du dernier exercice et de l'exercice en cours, la Société n'a pas connu de reprises de possession importantes en vertu des ententes de financement des stocks des concessionnaires et des distributeurs. Se reporter à la rubrique « Arrangements hors bilan » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur les ententes de financement relatives aux stocks des concessionnaires et des distributeurs.

Coût des matières

Environ 75 % du coût des ventes de la Société se compose des matières utilisées lors du processus de fabrication. Par conséquent, la Société est exposée à la fluctuation du prix de certaines matières premières, comme l'aluminium, l'acier, le plastique, les résines, l'acier inoxydable, le cuivre, le caoutchouc et certains métaux du groupe des terres rares. La Société est également exposée à la fluctuation des prix du carburant relativement à ses activités d'approvisionnement et de distribution. La Société ne couvre pas son exposition à long terme à de telles fluctuations du prix; par conséquent, une hausse du prix des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société dans l'éventualité où celle-ci serait incapable de transférer de telles hausses de coûts à ses concessionnaires, à ses distributeurs ou à ses consommateurs.

Coût au titre des garanties

Les garanties régulières offertes par la Société couvrent généralement des périodes allant de six mois à cinq ans pour la plupart des produits. Dans certaines circonstances, en vertu par exemple de certains programmes de vente, pour certains comptes commerciaux ou conformément à des règlements locaux, la Société offre des garanties prolongées. Au cours de la période de garantie, la Société s'engage à rembourser aux concessionnaires et aux distributeurs la totalité du coût des réparations ou des remplacements effectués relativement aux produits (à savoir principalement les pièces ou les accessoires fournis par la Société et les coûts de main-d'œuvre engagés par les concessionnaires ou les distributeurs). De plus, la Société vend, dans le cours normal des activités, et donne, en vertu de certains programmes de vente, des garanties prolongées sur ses produits.

Dans le cadre de son processus de développement, la Société s'assure que chaque stade du développement d'un nouveau produit respectera des normes de qualité supérieure. Cette approche comprend la conception de spécifications détaillées des produits, l'évaluation de la qualité du réseau d'approvisionnement et des méthodes de fabrication, ainsi que des exigences de tests détaillés lors du stade de développement des produits. Des inspections de qualité, effectuées durant le processus de fabrication et une fois celui-ci clos, assurent également la qualité des produits.

La Société enregistre une provision au titre des garanties régulières lorsque les produits sont vendus. Bien que la direction soit d'avis que la Société, en fonction de l'information actuellement disponible, dispose de provisions suffisantes pour couvrir les réclamations futures au titre des garanties sur les produits vendus, les montants des réclamations futures pourraient différer de façon importante des provisions comptabilisées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière. Dans le cas des garanties prolongées, les réclamations sont inscrites dans le coût des ventes lorsqu'elles sont engagées.

Taux de change

Les revenus de la Société sont présentés en dollars canadiens, mais sont principalement générés en dollars américains, en dollars canadiens et en euros. Les revenus de la Société présentés en dollars canadiens sont exposés, dans une moindre mesure, aux fluctuations du dollar australien, du real brésilien, de la couronne suédoise, de la couronne norvégienne, de la livre sterling, du dollar néo-zélandais, du peso mexicain et du rouble russe. Les coûts engagés par la Société sont principalement libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en euros, et, dans une moindre mesure, en pesos mexicains. Par conséquent, les revenus, la marge brute et le bénéfice d'exploitation présentés en dollars canadiens sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les installations de la Société, qui sont situées dans différents pays, permettent d'atténuer son exposition par rapport aux différentes devises.

Au 31 octobre 2022, la Société avait un solde exigible de 1 581,0 millions \$ US (2 156,6 millions \$) en vertu de sa facilité à terme de 1 635,0 millions \$ US (2 230,3 millions \$) (la « facilité à terme »), ce qui donne lieu à un gain ou à une perte au résultat de la Société lorsque le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, à la clôture d'une période, varie par rapport à celui à l'ouverture de cette période. Les charges d'intérêts de la Société sur la facilité à terme sont également exposées aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Actuellement, la Société ne couvre pas l'exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien découlant de sa facilité à terme; par conséquent, une hausse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence défavorable sur le bénéfice net de la Société.

Pour plus de détails sur l'exposition de la Société aux fluctuations des taux de change, se reporter à la rubrique « Instruments financiers – Risque de change » du présent rapport de gestion.

Frais financiers nets (frais financiers diminués des produits financiers)

Les frais financiers nets sont principalement engagés relativement à la dette à long terme, au passif au titre des régimes de retraite à prestations définies et aux facilités de crédit renouvelables. Au 31 octobre 2022, la dette à long terme de la Société s'établissait à 2 332,0 millions \$, montant principalement composé de la facilité à terme, qui porte intérêt au taux LIBOR majoré de 2,00 % et au taux SOFR à terme majoré de 3,00 %. La Société a conclu des contrats de taux plafonds garantis limitant son exposition aux hausses des taux d'intérêt.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat des juridictions, pays, états et provinces où elle exerce des activités. Le taux d'imposition prévu par la loi canadienne s'établissait à 26,5 % pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2022. Cependant, le taux d'imposition effectif consolidé de la Société dépend de divers facteurs, dont la répartition des profits ou des pertes comptables avant impôt enregistrés dans différentes juridictions fiscales au sein desquelles elle exerce ses activités et le gain ou la perte de change sur la facilité à terme. La Société s'attend à payer des impôts en trésorerie dans toutes les juridictions où elle exerce des activités pour l'exercice 2023, à l'exception des États-Unis, où elle prévoit utiliser ses attributs fiscaux pour compenser son bénéfice imposable ou l'impôt à payer.

Caractère saisonnier

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre. En général, les ventes en gros de produits de la Société sont les plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation respective, ainsi qu'au cours de cette saison. Cependant, la composition des produits vendus peut varier de façon importante dans le temps en raison des variations de la demande saisonnière et géographique, de l'introduction de nouveaux modèles et produits et de l'échéancier de production de certains types de produits. Par conséquent, il est probable que les résultats financiers de la Société varieront de façon importante d'une période à l'autre.

Sommaire

À la suite de la pandémie mondiale de coronavirus (la « COVID-19 ») et des mesures d'urgence adoptées à l'échelle mondiale qui en ont découlé, la position avantageuse de la Société n'a été que renforcée, ses produits constituant une solution attrayante en matière de distanciation sociale et d'activités extérieures pour les nouveaux consommateurs et les consommateurs existants de sports motorisés. Cette augmentation de l'activité commerciale, ressentie dans de multiples secteurs, a accentué la pression sur la chaîne d'approvisionnement mondiale à mesure que la demande s'intensifiait et, à son tour, a forcé de multiples intervenants du marché, y compris BRP, à innover et à trouver d'autres moyens de trouver des matériaux, de réviser et d'adapter les calendriers de production, de mener des initiatives stratégiques en matière d'établissement de prix visant à compenser les pressions inflationnistes et de livrer des unités à son réseau de concessionnaires, pour qui la demande au détail est sans précédent.

En dépit de ces difficultés et de l'incident récent lié à la cybersécurité, les revenus de la Société ont augmenté durant le troisième trimestre de l'exercice 2023, notamment grâce à la hausse de la production et à l'augmentation du taux de conversion d'unités essentiellement achevées disponibles pour la vente au détail. La hausse des revenus enregistrée au cours du trimestre et de la période de neuf mois de l'exercice considéré par rapport à l'exercice 2022 s'explique par la vigueur de la demande des consommateurs et par la capacité de production additionnelle, notamment grâce à la nouvelle installation de Juarez-3 consacrée à la production de VCC. Cependant, les livraisons de motomarines et de V3R au cours du trimestre ont eu lieu après le point culminant de la saison de vente au détail et ont donné lieu à une hausse des stocks au sein du réseau de concessionnaires à la fin du troisième trimestre.

Faits saillants financiers

(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)	Trimestres clos les				Périodes de neuf mois closes les			
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	Écart (\$)	Écart (%)	31 octobre 2022	31 octobre 2021	Écart (\$)	Écart (%)
État du résultat net								
Revenus	2 709,3 \$	1 588,0 \$	1 121,3 \$	70,6 %	6 957,1 \$	5 300,4 \$	1 656,7 \$	31,3 %
Marge brute	654,7	410,6	244,1	59,4 %	1 711,8	1 522,7	189,1	12,4 %
Pourcentage de marge brute	24,2 %	25,9 %	s.o.	(170) pb	24,6 %	28,7 %	s.o.	(410) pb
Bénéfice d'exploitation	384,8	185,5	199,3	107,4 %	930,2	840,4	89,8	10,7 %
BAlIA normalisé ¹	487,9	251,7	236,2	93,8 %	1 178,3	1 045,7	132,6	12,7 %
Bénéfice net	141,6	127,7	13,9	10,9 %	500,3	585,0	(84,7)	(14,5) %
Bénéfice net normalisé ¹	292,5	123,7	168,8	136,5 %	667,5	595,2	72,3	12,1 %
Bénéfice par action – dilué	1,76	1,53	0,23	15,0 %	6,15	6,81	(0,66)	(9,7) %
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	3,64	1,48	2,16	145,9 %	8,21	6,93	1,28	18,5 %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Transactions importantes au cours du trimestre clos le 31 octobre 2022

Acquisitions

Le 4 août 2022, la Société a conclu l'acquisition de 80 % des actions en circulation de Pinion GmbH (« Pinion ») pour une contrepartie de 61,9 millions € (81,4 millions \$) versée en trésorerie. Pinion est située à Denkendorf, en Allemagne, et elle conçoit, développe, assemble et vend des boîtes à engrenages mécaniques pour les vélos traditionnels et électriques.

Cette acquisition devrait améliorer l'expertise de BRP en matière de technologie des groupes motopropulseurs électriques pour ses gammes de produits existantes et les lancements de produits à venir.

Le 5 octobre 2022, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs liés aux activités de sports motorisés de Kongsberg Automotive ASA et de sa filiale Kongsberg Inc. situées à Shawinigan, au Québec (« KA Shawinigan »), pour une contrepartie de 127,8 millions \$.

KA Shawinigan est un acteur de premier plan dans le développement et la fabrication de produits électroniques et mécatroniques, ainsi qu'un fournisseur de longue date de BRP. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie relative aux produits de BRP, particulièrement en ce qui a trait à son plan en matière d'électrification. Elle devrait permettre à la Société de renforcer son expertise en mécatronique et ses capacités d'innovation.

À la suite de l'acquisition de Pinion et de KA Shawinigan, la Société a créé le « Groupe LVHA » (*Low Voltage & Human Assisted*). La mise sur pied du Groupe LVHA vise à permettre à la Société de poursuivre sa stratégie de croissance dans des catégories de produits qui chevauchent les loisirs, la mobilité urbaine et les services grâce à des produits à basse tension et à assistance humaine. Le Groupe LVHA n'est pas un secteur à présenter de la Société.

Événements récents

Le 29 novembre 2022, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui lui permet de racheter aux fins d'annulation un maximum d'environ 3 519 398 millions d'actions à droit de vote subalterne au cours des 12 prochains mois, ce qui représente environ 10 % du flottant de la Société.

Performance dans le secteur du détail et statistiques du marché

Stocks des concessionnaires nord-américains

Au 31 octobre 2022, les stocks de produits de sports motorisés des concessionnaires nord-américains avaient augmenté de 217 % par rapport au 31 octobre 2021. L'augmentation touche toutes les gammes de produits et s'explique principalement par le niveau considérablement bas des stocks au cours de l'exercice 2022, conjugué aux expéditions de motomarines et de V3R effectuées après le point culminant de la saison de vente au détail en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Au 31 octobre 2022, les stocks de produits de sports motorisés des concessionnaires nord-américains avaient diminué de 19 % par rapport au 31 octobre 2019, ce qui met davantage en lumière le niveau relativement faible des stocks au sein du réseau de concessionnaires de la Société au cours de l'exercice 2022, en dépit de la hausse observée au cours de l'exercice 2023 par rapport à l'exercice 2022.

Ventes au détail en Amérique du Nord – pour le troisième trimestre de l'exercice 2023

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 43 %¹ pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021. L'augmentation est principalement attribuable aux motomarines et aux VCC.

- ✓ Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 20 à 30 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021. En comparaison, l'industrie des produits toutes saisons a affiché une hausse d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- ✓ Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 70 à 80 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021. En comparaison, l'industrie des produits saisonniers a affiché une augmentation d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent au cours de la même période, tandis que la hausse en pourcentage enregistrée par la Société se situe dans le bas de la tranche de 60 à 70 pour cent, compte non tenu des pontons.

Les ventes au détail de produits marins de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 47 % par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021 en raison d'une plus faible disponibilité des produits.

Ventes au détail en Amérique du Nord – pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 1 %¹ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022 par rapport à la période de neuf mois close le 31 octobre 2021, principalement en raison de la disponibilité limitée des produits découlant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

- ✓ Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport à la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. En comparaison, l'industrie des produits toutes saisons a affiché une diminution d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent au cours de la même période.
- ✓ Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 1 à 10 pour cent par rapport à la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. En comparaison, l'industrie des produits saisonniers a affiché une diminution d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période, tandis que la baisse en pourcentage enregistrée par la Société se situe dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent, compte non tenu des pontons.

Les ventes au détail de produits marins de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 29 % par rapport à la période de neuf mois close le 31 octobre 2021 en raison d'une plus faible disponibilité des produits.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2023

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 par rapport à la période correspondante close le 31 octobre 2021.

(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)	Trimestres clos les			
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	Écart (\$)	Écart (%)
État du résultat net				
Revenus	2 709,3 \$	1 588,0 \$	1 121,3 \$	70,6 %
Marge brute	654,7	410,6	244,1	59,4 %
Pourcentage de marge brute	24,2 %	25,9 %	s.o.	(170) pb
Charges d'exploitation	269,9	225,1	44,8	19,9 %
BAIIA normalisé ¹	487,9	251,7	236,2	93,8 %
Frais financiers nets	32,8	15,8	17,0	107,6 %
Impôt sur le résultat	77,8	51,9	25,9	49,9 %
Bénéfice net	141,6	127,7	13,9	10,9 %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Revenus

L'augmentation des revenus tient principalement à la hausse du volume de ventes en gros de VCC, de motomarines, de V3R et de motoneiges, et au lancement des pontons *Sea-Doo*. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 51 millions \$.

1. Incluant les pontons *Sea-Doo*.

Marge brute

L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable au volume favorable des ventes de VCC et de motomarines, et aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution du pourcentage de la marge brute est attribuable à la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre en raison de pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, aux coûts d'inactivité découlant de l'incident lié à la cybersécurité ainsi qu'à la hausse des programmes de vente en raison des niveaux historiquement bas au cours de l'exercice 2022. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse du volume de ventes et par les prix favorables. L'augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 29 millions \$.

Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente la répartition des charges d'exploitation de la Société pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 par rapport au trimestre clos le 31 octobre 2021.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les			
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	Écart (\$)	Écart (%)
Vente et marketing	113,3 \$	97,8 \$	15,5 \$	15,8 %
Recherche et développement	80,6	70,6	10,0	14,2 %
Frais généraux et administratifs	74,9	65,2	9,7	14,9 %
Autres charges (revenus) d'exploitation	1,1	(8,5)	9,6	n.s. ^[a]
Charges d'exploitation	269,9 \$	225,1 \$	44,8 \$	19,9 %

^[a] n.s. – Non significatif

L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des frais de vente et de marketing et des frais de recherche et développement en vue de soutenir la croissance future et en raison des investissements continus dans les produits, ainsi qu'à la hausse des frais généraux et administratifs, principalement aux fins de la modernisation de l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future.

BAIIA normalisé¹

L'augmentation du BAIIA normalisé¹ est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation.

Frais financiers nets

L'augmentation des frais financiers nets est principalement attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur la facilité à terme en raison de l'augmentation du taux d'intérêt moyen et à la hausse des charges d'intérêts sur les facilités de crédit renouvelables en raison d'un recours accru à celles-ci.

Impôt sur le résultat

L'augmentation de la charge d'impôt est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par le traitement fiscal et comptable des immobilisations corporelles liées aux activités mexicaines. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 35,5 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2022, comparativement à 28,9 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2021. L'augmentation, qui est surtout attribuable au traitement fiscal et comptable (du gain) de la perte de change relativement à la facilité à terme, a été contrebalancée en partie par le traitement fiscal et comptable des immobilisations corporelles liées aux activités mexicaines et par les avantages fiscaux non comptabilisés liés à certaines immobilisations incorporelles pour la période close le 31 octobre 2021.

Bénéfice net

L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Analyse des résultats sectoriels pour le troisième trimestre de l'exercice 2023

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière des secteurs de la Société pour le trimestre clos le 31 octobre 2022 par rapport à la période correspondante close le 31 octobre 2021. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

Résultats sectoriels (en millions \$ CA)	Trimestres clos les		Écart (\$)	Écart (%)
	31 octobre 2022	31 octobre 2021		
Revenus¹				
Groupe sports motorisés				
Produits toutes saisons	1 279,8 \$	736,3 \$	543,5 \$	73,8 %
Produits saisonniers	1 020,9	437,3	583,6	133,5 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	298,0	283,9	14,1	5,0 %
Groupe marin	118,8	136,3	(17,5)	(12,8) %
Marge brute				
Groupe sports motorisés				
En pourcentage des revenus	648,8	390,0	258,8	66,4 %
	25,0 %	26,8 %	s.o.	(180) pb
Groupe marin				
En pourcentage des revenus	5,9	20,6	(14,7)	(71,4) %
	5,0 %	15,1 %	s.o.	(1 010) pb

1. Incluant les transactions intersectorielles.

Groupe sports motorisés

Revenus

Produits toutes saisons

L'augmentation des revenus est attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC et de V3R. La hausse du volume de ventes de VCC s'explique par la capacité de production additionnelle et par l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement. L'augmentation du volume de ventes de V3R est attribuable aux expéditions tardives de modèles 2022, qui ont habituellement lieu au deuxième trimestre. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 47 millions \$.

Produits saisonniers

L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC en raison des expéditions tardives de modèles 2022, qui ont habituellement lieu au deuxième trimestre. L'augmentation tient également à la hausse du volume de ventes de motoneiges et au lancement des pontons *Sea-Doo*.

PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM

L'augmentation des revenus est attribuable aux prix favorables et au lancement des pontons *Sea-Doo*.

Marge brute

L'augmentation de la marge brute est principalement attribuable au volume favorable des ventes de VCC et de motomarines, et aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. La diminution du pourcentage de la marge brute est attribuable à la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre en raison de pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, aux coûts d'inactivité découlant de l'incident lié à la cybersécurité ainsi qu'à la hausse des programmes de vente en raison des niveaux historiquement bas au cours de l'exercice 2022. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse du volume de ventes et par les prix favorables. L'augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 30 millions \$.

Groupe marin

Revenus

La diminution des revenus est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de bateaux en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à l'incident lié à la cybersécurité qui a entraîné le report du lancement de nouveaux produits, facteurs partiellement contrebalancés par des prix favorables et une composition favorable des ventes de bateaux. Cette diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 2 millions \$.

Marge brute

La diminution de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre attribuable aux pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, partiellement contrebalancée par les prix favorables.

Tendances géographiques pour le troisième trimestre de l'exercice 2023

Revenus

Revenus par territoire (en millions \$ CA)	Trimestres clos les		Écart (\$)	Écart (%)
	31 octobre 2022	31 octobre 2021		
Revenus (\$)				
États-Unis	1 683,3 \$	836,8 \$	846,5	101,2 %
Canada	441,9	294,7	147,2	49,9 %
International	584,1	456,5	127,6	28,0 %
Total des revenus (\$)	2 709,3	1 588,0		
Revenus (%)				
États-Unis	62,1 %	52,7 %	s.o.	940 pb
Canada	16,3 %	18,6 %	s.o.	(230) pb
International	21,6 %	28,7 %	s.o.	(710) pb
Total des revenus (%)	100,0 %	100,0 %		

États-Unis

L'augmentation des revenus enregistrés aux États-Unis est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de produits toutes saisons et de produits saisonniers, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation comprend une incidence favorable du change de 51 millions \$.

Canada

L'augmentation des revenus enregistrés au Canada est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de produits toutes saisons et de produits saisonniers.

International

L'augmentation des revenus enregistrés à l'International est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de produits toutes saisons et de produits saisonniers.

Analyse des résultats pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière de la Société pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022 par rapport à la période correspondante close le 31 octobre 2021.

(en millions \$ CA, sauf les données sur la marge)	Périodes de neuf mois closes les			
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	Écart (\$)	Écart (%)
État du résultat net				
Revenus	6 957,1 \$	5 300,4 \$	1 656,7 \$	31,3 %
Marge brute	1 711,8	1 522,7	189,1	12,4 %
Pourcentage de marge brute	24,6 %	28,7 %	s.o.	(410) pb
Charges d'exploitation	781,6	682,3	99,3	14,6 %
BAIIA normalisé ¹	1 178,3	1 045,7	132,6	12,7 %
Frais financiers nets	72,8	111,4	(38,6)	(34,6) %
Impôt sur le résultat	208,5	202,9	5,6	2,8 %
Bénéfice net	500,3	585,0	(84,7)	(14,5) %

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Revenus

L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC, de motoneiges, de V3R et de motomarines, au lancement des pontons *Sea-Doo* et aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 34 millions \$.

Marge brute

L'augmentation de la marge brute s'explique par le volume favorable de ventes de VCC, de V3R, de motoneiges et de motomarines, de même que par les prix favorables, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre en raison de pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement ainsi que par la hausse des programmes de vente en raison des niveaux historiquement bas au cours de l'exercice 2022. La diminution du pourcentage de la marge brute s'explique principalement par la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre, partiellement contrebalancée par les prix favorables. L'augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 27 millions \$.

Charges d'exploitation

Le tableau suivant présente la répartition des charges d'exploitation de la Société pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022 par rapport à la période de neuf mois close le 31 octobre 2021.

(en millions \$ CA)	Périodes de neuf mois closes les			
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	Écart (\$)	Écart (%)
Vente et marketing	316,0 \$	293,3 \$	22,7 \$	7,7 %
Recherche et développement	246,7	204,7	42,0	20,5 %
Frais généraux et administratifs	219,3	187,4	31,9	17,0 %
Autres revenus d'exploitation	(0,4)	(3,1)	2,7	n.s. ^[a]
Charges d'exploitation	781,6 \$	682,3 \$	99,3 \$	14,6 %

^[a] n.s. – Non significatif

L'augmentation des charges d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des frais de recherche et développement en vue de soutenir la croissance future, à la hausse des frais généraux et administratifs, principalement aux fins de la modernisation de l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future, et à la hausse des frais de vente et de marketing qui tient principalement aux investissements continus dans les produits.

BAIIA normalisé¹

L'augmentation du BAIIA normalisé¹ est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation.

Frais financiers nets

La diminution des frais financiers nets est principalement attribuable aux coûts de transaction engagés relativement à la facilité à terme par suite de la modification finalisée au premier trimestre de l'exercice 2022, ainsi qu'à la perte de 21,3 millions \$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de l'exercice 2022, contre un gain de 1,8 million \$ pour le premier trimestre de l'exercice 2023. Les gains et les pertes dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités représentent l'écart entre le cours par action utilisé pour établir le passif financier et le montant réellement payé pour le rachat des actions au cours des périodes de restrictions réglementaires ou de restriction sur les transactions que la Société s'impose. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'intérêts sur la facilité à terme en raison de l'augmentation du taux d'intérêt moyen et de la hausse des charges d'intérêts sur les facilités de crédit renouvelables en raison d'un recours accru à celles-ci.

Impôt sur le résultat

L'augmentation de la charge d'impôt est principalement attribuable à une hausse du bénéfice d'exploitation, contrebalancée en partie par le traitement fiscal et comptable des immobilisations corporelles liées aux activités mexicaines. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 29,4 % pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, comparativement à 25,8 % pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. L'augmentation, qui est surtout attribuable au traitement fiscal et comptable (du gain) de la perte de change relativement à la facilité à terme, a été contrebalancée en partie par le traitement fiscal et comptable des immobilisations corporelles liées aux activités mexicaines.

Bénéfice net

La diminution du bénéfice net est principalement attribuable à l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, partiellement contrebalancée par la hausse du bénéfice d'exploitation et par la diminution des frais financiers nets.

Analyse des résultats sectoriels pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022

La rubrique suivante présente un sommaire de la performance financière des secteurs de la Société pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022 par rapport à la période correspondante close le 31 octobre 2021. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

Résultats sectoriels <i>(en millions \$ CA)</i>	Périodes de neuf mois closes les		Écart (\$)	Écart (%)
	31 octobre 2022	31 octobre 2021		
Revenus¹				
Groupe sports motorisés				
Produits toutes saisons	3 572,3 \$	2 614,4 \$	957,9 \$	36,6 %
Produits saisonniers	2 120,8	1 475,2	645,6	43,8 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	899,1	833,2	65,9	7,9 %
Groupe marin	390,4	392,7	(2,3)	(0,6) %
Marge brute				
Groupe sports motorisés	1 666,5	1 465,7	200,8	13,7 %
<i>En pourcentage des revenus</i>	25,3 %	29,8 %	s.o.	(450) pb
Groupe marin	45,3	57,0	(11,7)	(20,5) %
<i>En pourcentage des revenus</i>	11,6 %	14,5 %	s.o.	(290) pb

1. Incluant les transactions intersectorielles.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Groupe sports motorisés

Revenus

Produits toutes saisons

L'augmentation des revenus tirés des produits toutes saisons découle principalement de la hausse du volume de ventes de VCC attribuable à la capacité de production additionnelle, de la hausse du volume de ventes de V3R et des prix favorables pour toutes les gammes de produits. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 51 millions \$.

Produits saisonniers

L'augmentation des revenus tirés des produits saisonniers est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de motoneiges en raison des expéditions tardives d'unités de modèles 2022 effectuées au premier trimestre de l'exercice 2023 du fait des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, au lancement des pontons *Sea-Doo* et à la hausse du volume de ventes de motomarines. L'augmentation s'explique également par les prix favorables des motomarines et des motoneiges vendues. L'augmentation comprend une fluctuation défavorable de 14 millions \$ des taux de change.

PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM

L'augmentation des revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM est principalement attribuable aux prix favorables et au lancement des pontons *Sea-Doo*. L'augmentation comprend une fluctuation défavorable de 6 millions \$ des taux de change.

Marge brute

L'augmentation de la marge brute s'explique par le volume favorable de ventes de VCC, de V3R, de motoneiges et de motomarines, de même qu'aux prix favorables, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre en raison de pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que par la hausse des programmes de vente en raison des niveaux historiquement bas au cours de l'exercice 2022. La diminution du pourcentage de la marge brute s'explique principalement par la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre, partiellement contrebalancée par les prix favorables. L'augmentation de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 29 millions \$.

Groupe marin

Revenus

La diminution des revenus tirés du secteur Groupe marin est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de bateaux et de PAV en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, partiellement contrebalancée par une composition favorable des ventes de bateaux et les prix favorables.

Marge brute

La diminution de la marge brute est principalement attribuable à la hausse des coûts liés à la logistique, aux marchandises et à la main-d'œuvre attribuable aux pratiques non efficaces liées aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, partiellement contrebalancée par les prix favorables.

Tendances géographiques pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022

Revenus

Revenus par territoire (en millions \$ CA)	Périodes de neuf mois closes les		Écart (\$)	Écart (%)
	31 octobre 2022	31 octobre 2021		
Revenus (\$)				
États-Unis	4 264,8 \$	2 981,9 \$	1 282,9 \$	43,0 %
Canada	1 077,9	864,8	213,1	24,6 %
International	1 614,4	1 453,7	160,7	11,1 %
Total des revenus (\$)	6 957,1 \$	5 300,4 \$		
Revenus (%)				
États-Unis	61,3 %	56,3 %	s.o.	500 pb
Canada	15,5 %	16,3 %	s.o.	(80) pb
International	23,2 %	27,4 %	s.o.	(420) pb
Total des revenus (%)	100,0 %	100,0 %		

États-Unis

L'augmentation des revenus enregistrés aux États-Unis est principalement attribuable au volume favorable de ventes de produits toutes saisons et de produits saisonniers, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation comprend une incidence favorable du change de 110 millions \$.

Canada

L'augmentation des revenus enregistrés au Canada est principalement attribuable à la hausse du volume des produits toutes saisons et des produits saisonniers, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente.

International

L'augmentation des revenus enregistrés à l'International est principalement attribuable à la hausse du volume des produits toutes saisons et des produits saisonniers, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation comprend l'incidence défavorable de 76 millions \$ des taux de change.

Taux de change

Les principaux taux de change moyens ayant servi à convertir les revenus et les charges libellés en devises, sans tenir compte de l'incidence des programmes de couverture de la Société, s'établissaient comme suit pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2022 :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Dollars américains (\$ CA/\$ US)	1,3314	1,2569	1,2950	1,2480
Euros (\$ CA/€)	1,3255	1,4719	1,3562	1,4855

Les principaux taux de change de clôture ayant servi à convertir les actifs et les passifs libellés en devises s'établissaient comme suit :

	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Dollars américains (\$ CA/\$ US)	1,3641	1,2696
Euros (\$ CA/€)	1,3482	1,4234

Lorsque l'on compare le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant impôt des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2022 et 2021, l'incidence des fluctuations des taux de change s'établit comme suit :

<i>(en millions \$ CA)</i>	(Gain) perte de change	
	Trimestre	Période de neuf mois
Revenus	(51,0) \$	(34,0) \$
Coût des ventes	22,0	7,0
Incidence des fluctuations des taux de change sur la marge brute	(29,0)	(27,0)
Charges d'exploitation	6,6	(0,6)
Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice d'exploitation	(22,4)	(27,6)
Dettes à long terme	142,5	207,5
Frais financiers nets	3,0	2,3
Incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice avant impôt	123,1 \$	182,2 \$

Situation de trésorerie et sources de financement

Situation de trésorerie

Les principales sources de trésorerie de la Société sont les soldes existants en espèces, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit renouvelables et de la facilité à terme.

La Société utilise principalement la trésorerie pour financer ses activités, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations relatives au développement de produits et aux infrastructures. La variation des besoins en matière de fonds de roulement découle principalement du caractère saisonnier du calendrier de production et des expéditions de produits de la Société.

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie nets par activité pour les périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2022 et 2021.

<i>(en millions \$ CA)</i>	Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	342,3 \$	61,2 \$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(599,5)	(358,8)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	80,6	(1 004,2)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(29,3)	10,4
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(205,9)	(1 291,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	265,8	1 325,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	59,9 \$	34,3 \$
Flux de trésorerie disponibles ¹	(54,2) \$	(303,5) \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2022 et 2021.

(en millions \$ CA)	Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Bénéfice net	500,3 \$	585,0 \$
Éléments hors exploitation et sans effet de trésorerie	650,3	469,9
Variations du fonds de roulement	(528,3)	(854,4)
Impôt payé, déduction faite des remboursements	(280,0)	(139,3)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	342,3 \$	61,2 \$

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 342,3 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, comparativement à 61,2 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. L'augmentation de 281,1 millions \$ des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable à des variations favorables du fonds de roulement, qui s'expliquent principalement par l'augmentation des provisions du fait de la hausse des programmes de vente en raison des niveaux historiquement bas au cours de l'exercice 2022. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse de l'impôt payé, attribuable principalement à la hausse de la charge d'impôt pour l'exercice 2022.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement pour les périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2022 et 2021.

(en millions \$ CA)	Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(353,1) \$	(319,9) \$
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(43,4)	(44,8)
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(208,8)	—
Autres	5,8	5,9
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(599,5) \$	(358,8) \$

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont totalisé 599,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, comparativement à 358,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. L'augmentation de 240,7 millions \$ est principalement attribuable à l'acquisition de Pinion et de KA Shawinigan.

Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour les périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2022 et 2021.

(en millions \$ CA)	Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Augmentation des facilités de crédit renouvelables et du découvert bancaire	365,1 \$	58,5 \$
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	(305,5)	(638,2)
Dividendes versés	(38,2)	(32,4)
Émission de la dette à long terme	244,5	410,0
Remboursement de la dette à long terme	(94,8)	(774,1)
Autres	(90,5)	(28,0)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	80,6 \$	(1 004,2) \$

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ont totalisé 80,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement de 1 004,2 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 octobre 2021. L'augmentation de 1 084,8 millions \$ des flux de trésorerie nets provenant des activités de financement est principalement attribuable à la baisse du remboursement net de la dette, au recours accru aux facilités de crédit renouvelables et à la baisse du montant investi pour racheter des actions aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2022.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume les obligations contractuelles importantes de la Société au 31 octobre 2022.

(en millions \$ CA)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
Fournisseurs et charges à payer	1 858,4 \$	— \$	— \$	— \$	1 858,4 \$
Dette à long terme (incluant les intérêts)	179,5	485,6	2 175,1	56,4	2 896,6
Obligations locatives (incluant les intérêts)	39,9	59,2	31,7	45,8	176,6
Instruments financiers dérivés	70,0	11,2	—	—	81,2
Autres passifs financiers	65,5	25,5	0,5	26,9	118,4
Total	2 213,3 \$	581,5 \$	2 207,3 \$	129,1 \$	5 131,2 \$

La Société conclut des ententes d'achat avec des fournisseurs relativement à des matériaux utilisés dans la production. Ces ententes sont généralement conclues avant le début de la production et peuvent établir une quantité fixe ou variable de matériaux qui seront achetés. En raison de l'incertitude en ce qui a trait à la quantité et au prix des matériaux pouvant être achetés, la Société ne peut déterminer avec exactitude ses engagements relatifs à ces ententes d'achat.

La direction est d'avis que les activités d'exploitation et le financement disponible de la Société lui procureront des sources de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins à court et à long terme.

Sources de financement

Facilités de crédit renouvelables

Le 16 février 2022, la Société a modifié ses facilités de crédit renouvelables de 800,0 millions \$ afin d'augmenter le montant pouvant être prélevé sur celles-ci pour le faire passer à 1 100,0 millions \$ et de remplacer le taux LIBOR par le taux de financement à un jour garanti (le « Secured Overnight Financing Rate » ou le « SOFR ») à titre de taux d'intérêt de référence. Par la suite, le 10 juin 2022, la Société a ajouté un montant de 400 millions \$ à son engagement disponible en vertu de ses facilités de crédit renouvelables, portant ainsi le montant total disponible à 1 500,0 millions \$. La grille de prix et les autres modalités sont demeurées inchangées pour ces deux augmentations.

Les taux d'intérêt applicables varient en fonction d'un ratio de levier financier défini dans la convention concernant les facilités de crédit renouvelables comme étant le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie consolidés de la Société (le « ratio de levier financier »). Les taux d'intérêt applicables s'établissent comme suit :

Monnaie	Taux d'intérêt applicables
Le montant en dollars américains	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au taux SOFR à terme majoré de 1,45 % à 3,00 % par année, ou ▪ au taux de base américain majoré de 0,45 % à 2,00 % par année, ou ▪ au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,45 % à 2,00 % par année;
Le montant en dollars canadiens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 % à 3,00 % par année, ou ▪ au taux préférentiel du Canada majoré de 0,45 % à 2,00 % par année;
Le montant en euros	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au taux EURIBOR majoré de 1,45 % à 3,00 % par année.

De plus, la Société paie des commissions d'engagement de 0,25 % à 0,40 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Au 31 octobre 2022, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissaient comme suit :

Monnaie	Coûts d'emprunt
Le montant en dollars américains	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au taux SOFR à terme majoré de 1,70 % par année, ou ▪ au taux de base américain majoré de 0,70 % par année, ou ▪ au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,70 % par année;
Le montant en dollars canadiens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au taux des acceptations bancaires majoré de 1,70 % par année, ou ▪ au taux préférentiel du Canada majoré de 0,70 % par année;
Le montant en euros	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au taux EURIBOR majoré de 1,70 % par année.

Au 31 octobre 2022, les commissions d'engagement sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables s'établissaient à 0,25 % par année.

Afin d'avoir pleinement accès à ses facilités de crédit renouvelables, la Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes. De plus, le total des emprunts disponibles est assujéti, en vertu des facilités de crédit renouvelables, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à la somme de 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de 50 % de la valeur comptable des stocks.

Au 31 octobre 2022 et au 31 janvier 2022, la Société avait contracté les emprunts suivants :

<i>(en millions \$ CA)</i>	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Facilités de crédit renouvelables et découvert bancaire	363,1 \$	— \$
Lettres de crédit émises	30,8	20,6
Lettres de crédit en cours en vertu d'autres conventions bancaires	5,5	4,5

Facilité à terme

Le 14 juin 2022, la Société a conclu une nouvelle tranche de 100,0 millions \$ US en vertu de sa facilité à terme. Comme c'est le cas pour la tranche existante de la facilité à terme, cette nouvelle tranche qui arrivera à échéance en juin 2024 n'est assortie d'aucune clause restrictive. La Société a engagé des coûts de transaction de 1,1 million \$, qui sont compris dans la valeur comptable de cette nouvelle tranche de la facilité à terme et amortis sur sa durée prévue, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 octobre 2022, les coûts d'emprunt en vertu de l'emprunt à terme s'établissaient comme suit :

Emprunt	Coûts d'emprunt
Emprunt à terme B-1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2,00 % par année, le taux LIBOR minimal étant de 0,00 %, ou ▪ au taux de base américain majoré de 1,00 %, ou ▪ au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 %.
Emprunt à terme B-2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ au taux SOFR à terme majoré de 3,00 % par année, le taux SOFR à terme minimal étant de 0,5 %, ou ▪ au taux de base américain majoré de 2,00 %.

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux LIBOR.

La Société est tenue de rembourser chaque trimestre au moins 0,25 % du montant nominal. Par conséquent, la Société a remboursé un montant de 11,4 millions \$ US (14,9 millions \$) au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2022. En outre, dans l'éventualité où elle affichait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à un certain seuil, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme. Au 31 octobre 2022, la Société n'était pas tenue de rembourser une partie de la facilité à terme en vertu de cette exigence.

Emprunts à terme autrichiens

Le 5 mai 2022, la Société a remboursé la totalité du solde de son emprunt non garanti de 55,0 millions € (74,2 millions \$) contracté en vertu d'un programme du gouvernement autrichien lié à la COVID-19 au cours de l'exercice 2021.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, la Société a conclu des conventions d'emprunt non garanti assorties de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. Les emprunts à terme, dont le montant nominal s'élève à 86,8 millions € (116,7 millions \$), portent intérêt à un taux variant entre 0,50 % et 0,84 % et viennent à échéance entre juin 2025 et juin 2029.

Au 31 octobre 2022, le montant restant dû par la Société en vertu de ses emprunts à terme autrichiens s'élevait à 138,8 millions € (187,1 millions \$). Ces emprunts portent intérêt à des taux allant de 0,80 % à 2,70 % et viennent à échéance entre décembre 2022 et décembre 2030.

Obligations locatives

Au 31 octobre 2022, les obligations contractuelles à l'égard des actifs acquis en vertu de contrats de location s'élevaient à 176,6 millions \$.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, la Société a poursuivi ses rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée et lancée au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2022 et racheté aux fins d'annulation 463 950 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 47,2 millions \$.

Importante offre publique de rachat

Au cours de la période de neuf mois close le 31 octobre 2022, la Société a racheté aux fins d'annulation 2 427 184 actions à droit de vote subalterne à la suite de la réalisation de son importante offre publique de rachat, pour une contrepartie totale de 250,0 millions \$. Avant la réalisation de l'importante offre publique de rachat, 570 779 actions à droit de vote multiple ont été converties en un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne. Ces actions converties ont été rachetées dans le cadre de l'importante offre publique de rachat. La Société a engagé des frais et des charges de 1,0 million \$ relativement à l'importante offre publique de rachat, lesquels ont été comptabilisés dans le capital social.

Dividende

Le 29 novembre 2022, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,16 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 13 janvier 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 décembre 2022.

Le conseil d'administration a déterminé que ce dividende trimestriel était approprié en fonction de plusieurs facteurs pertinents, soit notamment des résultats d'exploitation de la Société, de ses surplus et de ses besoins de trésorerie courants et prévus, ainsi que de sa situation financière, des restrictions contractuelles et des engagements stipulés dans les ententes de financement (y compris les restrictions prévues par la facilité à terme et les facilités de crédit renouvelables ou d'autres conventions importantes) et du contrôle de la solvabilité que le droit commercial lui impose.

Le versement de chaque dividende trimestriel doit être déclaré par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

Situation financière consolidée

Le tableau ci-dessous présente les principaux écarts observés dans les états consolidés intermédiaires résumés non audités de la situation financière de la Société entre le 31 octobre 2022 et le 31 janvier 2022, ainsi que l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts, l'écart net connexe (qui ne tient pas compte de l'incidence de la fluctuation des taux de change sur ces écarts) et les explications de l'écart net.

(en millions \$ CA)	31 octobre 2022	31 janvier 2022	Écart	Incidence des taux de change	Écart net	Explications de l'écart net
Créances clients et autres débiteurs	523,7 \$	465,7 \$	58,0 \$	8,6 \$	66,6 \$	S'explique principalement par la hausse des ventes qui ne sont pas financées par des fournisseurs de services financiers externes.
Stocks	2 474,8	1 691,3	783,5	(32,7)	750,8	S'explique principalement par l'augmentation des produits en cours en raison des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, par la hausse des stocks de matières premières en vue de la production à venir et par la hausse des stocks de produits finis pour les livraisons de produits à venir.
Immobilisations corporelles	1 614,0	1 441,9	172,1	8,9	181,0	S'explique principalement par les investissements continus liés à la capacité des immobilisations corporelles.
Fournisseurs et charges à payer	1 858,4	1 622,9	235,5	(16,9)	218,6	S'explique principalement par l'augmentation des achats relative à la production à venir, contrebalancée en partie par les modalités de paiement ajustées pour les fournisseurs dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement dans un contexte de perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale.
Provisions	600,6	414,3	186,3	(21,5)	164,8	S'explique principalement par la hausse des programmes de ventes, en raison des niveaux historiquement bas de l'exercice 2022.
Revenus différés	249,3	355,2	(105,9)	(15,5)	(121,4)	S'explique principalement par la baisse de la valeur des unités essentiellement achevées chez des concessionnaires.
Dette à long terme, y compris la tranche courante	2 332,0	2 040,5	291,5	(141,7)	149,8	S'explique principalement par la nouvelle tranche de l'emprunt à terme B-2 de 100,0 millions \$ US.
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	84,8	220,2	(135,4)	5,7	(129,7)	S'explique principalement par l'augmentation du taux d'actualisation de 190 points de base appliqué aux obligations au titre des prestations définies au Canada et de 265 points de base pour les régimes à l'étranger.

Arrangements hors bilan

Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs. Environ les trois quarts des ventes de la Société sont effectués aux termes de telles ententes. Les différentes parties susmentionnées ont conclu des ententes avec Huntington Distribution Finance, Inc., Huntington Commercial Finance Canada Inc., Huntington Commercial Finance LLC et Huntington Commercial Finance New Zealand Ltd (collectivement « Huntington »), qui leur octroient des facilités de financement en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande et avec Wells Fargo Commercial Distribution Finance, Wells Fargo Bank International, Wells Fargo International Finance LLC et Wells Fargo International Finance (New Zealand) Limited (collectivement « Wells Fargo »), qui leur accordent des facilités de financement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. L'entente conclue entre la Société et Huntington expirera le 31 janvier 2023. Dans le cas de la plupart des contrats conclus avec Wells Fargo, la période d'engagement ne peut se poursuivre après le 29 novembre 2023.

Le montant du financement accordé aux concessionnaires et aux distributeurs indépendants de la Société a totalisé 2 097,7 millions \$ et 5 862,9 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2022 comparativement à 1 042,1 millions \$ et à 4 108,1 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2021. Le solde exigible du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 2 262,4 millions \$ et à 1 319,4 millions \$ au 31 octobre 2022 et au 31 janvier 2022.

La répartition du solde exigible par pays et par monnaie locale entre les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société avec les sociétés de financement externes s'établit comme suit aux dates indiquées :

(en millions)	Monnaie	31 octobre 2022	31 janvier 2022
Solde exigible	CAD	2 262 \$	1 319 \$
États-Unis	USD	1 151 \$	737 \$
Canada	CAD	533 \$	266 \$
Europe	EUR	51 €	32 €
Australie et Nouvelle-Zélande	AUD	104 \$	81 \$

Les coûts engagés par la Société dans le cadre des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ont totalisé 26,9 millions \$ et 56,0 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2022 comparativement à 4,7 millions \$ et à 17,6 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 octobre 2021.

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue de racheter des sociétés de financement des produits repris neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. Au cours de l'exercice 2022, la Société a renégocié et regroupé certaines de ses obligations de rachat à l'endroit d'obligations détenues par les mêmes fournisseurs de financement externes. Dorénavant, les obligations seront limitées au montant le plus élevé entre 14,0 millions \$ US (19,1 millions \$) ou 15 % du solde exigible moyen du financement sur les 12 mois de l'année civile en vertu des ententes de financement et 25,0 millions \$ US (34,1 millions \$) ou 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement (139,6 millions \$ au 31 octobre 2022).

Le solde maximal du financement soumis à l'obligation de rachat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 159 millions \$ au 31 octobre 2022 et de 102 millions \$ au 31 janvier 2022.

La Société n'a pas subi de pertes importantes par suite de la reprise de possession de produits neufs inutilisés par les sociétés de financement au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2022 et 2021.

Financement des unités essentiellement achevées

Au cours de l'exercice 2022, la Société a modifié l'une de ses ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs afin de permettre le financement des unités essentiellement achevées expédiées aux concessionnaires de la Société. Le financement de ces unités essentiellement achevées est conditionnel à certains seuils financiers. Aux termes de l'entente modifiée, les concessionnaires de la Société sont tenus de se conformer à certains seuils liés aux unités essentiellement achevées qui leur sont expédiées (les « seuils »).

Au 31 octobre 2022, le montant maximal total des obligations en cours de l'ensemble des concessionnaires à l'égard des unités essentiellement achevées ne pouvait être supérieur à 600 millions \$ US (818,5 millions \$). Cette limite doit être réduite progressivement pour s'établir à 300,0 millions \$ US (409,2 millions \$) au 31 janvier 2024, et à néant au 30 avril 2024. En tout temps, le montant maximal des obligations en cours d'un concessionnaire en particulier en ce qui a trait à des unités essentiellement achevées ne doit pas être supérieur à 18 millions \$ US (24,6 millions \$). En outre, les obligations maximales de l'ensemble des concessionnaires en ce qui a trait aux produits saisonniers se limitent à 50 millions \$ US (68,2 millions \$) pour les motoneiges au 30 avril 2023 et à 225 millions \$ US (306,9 millions \$) pour les motomarines au 30 octobre 2022.

Si l'un des seuils était dépassé, la Société serait tenue de réduire le financement des concessionnaires visés en assumant la responsabilité de ce financement jusqu'à ce que les concessionnaires se conforment aux seuils. Les unités essentiellement achevées cessent d'être prises en compte dans les seuils lorsque toutes les pièces manquantes sont installées par les concessionnaires. Au 31 octobre 2022, la Société se conformait aux seuils.

Conventions de financement offertes à des particuliers

La Société a des relations contractuelles avec des sociétés de financement externes afin de faciliter l'octroi de crédit aux particuliers pour l'achat de ses produits en Amérique du Nord. Ces conventions permettent généralement à la Société d'offrir un taux d'intérêt privilégié aux particuliers pour une période définie aux termes de certains programmes de vente. Au Canada, la Société a de telles conventions avec Services de financement TD et la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Aux États-Unis, la Société a de telles conventions avec Sheffield Financial, Citi Retail Services et Roadrunner Financial. Les obligations financières de la Société aux termes de ces contrats se rapportent aux engagements qu'elle prend dans le cadre de certains programmes de vente.

Transactions entre parties liées

Transactions avec Bombardier Inc., société liée au groupe Beaudier

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier Inc. des montants au titre de l'impôt sur le résultat représentant respectivement 23,1 millions \$ au 31 octobre 2022 et 22,1 millions \$ au 31 janvier 2022. Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis. La Société ne s'attend pas à faire de paiements à Bombardier Inc. dans le cadre de cette obligation au cours de l'exercice 2023.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société se répartissent en actifs financiers et en passifs financiers et sont évalués à la clôture de chaque période à leur juste valeur ou au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon le classement établi conformément aux normes IFRS. Par leur nature, les actifs financiers sont exposés au risque de crédit, tandis que les passifs financiers sont exposés au risque de liquidité. En outre, les instruments financiers et les transactions de la Société pourraient être libellés en devises, ce qui donnerait lieu à un risque de change qui pourrait être atténué au moyen d'instruments financiers dérivés. Dans une moindre mesure, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à ses facilités de crédit renouvelables, à sa facilité à terme et à ses emprunts à terme autrichiens.

Risque de change

Les éléments présentés dans les états consolidés du résultat net, les états consolidés de la situation financière et les tableaux consolidés des flux de trésorerie et figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société, qui sont libellés en dollars canadiens, sont fortement exposés aux fluctuations des taux de change, essentiellement les taux de conversion du dollar américain et de l'euro en dollars canadiens.

Les entrées et les sorties de trésorerie de la Société se font principalement en dollars canadiens, en dollars américains et en euros. À l'aide de ses opérations commerciales, la Société tient généralement à compenser les entrées et les sorties de trésorerie libellées en dollars américains et en euros.

Dans le cas de certaines devises que la Société ne parvient pas à compenser au moyen de ses opérations commerciales récurrentes, essentiellement pour le dollar américain, le dollar australien, la couronne suédoise, la couronne norvégienne et la livre sterling, la Société a recours à des contrats de change, conformément à sa stratégie de couverture. La direction examine périodiquement la position de couverture pertinente et peut la couvrir à sa discrétion à l'intérieur des paramètres autorisés définis dans la politique de couverture, jusqu'à concurrence du pourcentage maximal prévu. Les contrats sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie qui tient compte des ventes prévues qui seront très probablement effectuées dans les devises concernées, et les gains ou les pertes sur les instruments dérivés en question ne sont comptabilisés au résultat net que lorsque les ventes prévues se réalisent.

Enfin, pour réduire l'exposition découlant de la réévaluation à la clôture de la période des éléments monétaires libellés dans une autre monnaie fonctionnelle, la Société a recours à des contrats de change. Ces contrats sont comptabilisés dans le résultat net à la clôture de chaque période de façon à limiter les gains ou les pertes découlant de la réévaluation, au taux de fin de période, de ces passifs libellés en devises.

Bien que l'application de la stratégie de couverture de la Société protège, dans une certaine mesure, le bénéfice d'exploitation de la Société contre d'importantes fluctuations des taux de change, il n'en reste pas moins que le bénéfice net est exposé de manière importante aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain du fait de la dette à long terme libellée en dollars américains. Cependant, une incidence monétaire pour la Société est possible seulement dans la mesure où la facilité à terme est remboursée.

Risque de liquidité

La Société pourrait avoir de la difficulté à respecter les obligations liées à ses passifs financiers. Afin de gérer adéquatement son risque de liquidité, la Société surveille continuellement ses besoins en flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, tout en tenant compte du caractère saisonnier des besoins de son fonds de roulement, de même que de la répartition de ses revenus et de ses charges. La Société estime que les flux de trésorerie dégagés par ses activités d'exploitation, ajoutés à ses fonds en banque et aux fonds dont elle peut disposer aux termes de ses facilités de crédit, lui assurent une souplesse financière suffisante et réduisent son risque de liquidité.

Risque de crédit

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers et des montants garantis en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec Huntington et Wells Fargo.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement conclues par les concessionnaires et les distributeurs avec Huntington et Wells Fargo ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions géographiques. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en assurant le suivi de la solvabilité des concessionnaires et des distributeurs établis dans diverses régions géographiques.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur le LIBOR et le SOFR, en fonction desquels est calculé l'intérêt sur sa facilité à terme. Toutefois, la Société a conclu des contrats de taux plafonds garantis limitant son exposition à la hausse des taux d'intérêt.

Mesures non conformes aux normes IFRS et tableaux de rapprochement

La Société utilise des mesures et des ratios non conformes aux normes IFRS, notamment ceux présentés ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS		
	Définition	Motif
BAIIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés	Aider la direction et les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts découlant de l'incident lié à la cybersécurité et les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments normalisés et de l'incidence fiscale connexe	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, ces mesures tiennent compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	
Bénéfice normalisé par action – de base et dilué	Respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué	
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	Aider la direction et les investisseurs à évaluer les capacités de la Société à générer des liquidités qui pourraient servir aux distributions aux actionnaires, au remboursement de la dette et aux regroupements d'entreprises, après les dépenses d'investissement.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé¹ et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé¹.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Bénéfice net	141,6 \$	127,7 \$	500,3 \$	585,0 \$
Éléments normalisés				
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	133,0	(10,4)	149,0	(61,7)
Coûts découlant de l'incident lié à la cybersécurité ²	23,3	—	23,3	—
(Gain) perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(1,8)	21,3
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	1,5	1,0	3,6	3,1
Coûts de transaction et autres charges connexes ³	2,1	—	2,1	5,8
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ⁴	—	(0,7)	—	1,7
Coûts de restructuration et coûts connexes ⁵	0,8	—	0,8	(0,1)
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁶	—	—	—	44,3
Autres éléments	—	0,1	1,1	2,9
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 7}	(9,8)	6,0	(10,9)	(7,1)
Bénéfice net normalisé¹	292,5	123,7	667,5	595,2
Charge d'impôt normalisée	87,6	45,9	219,4	210,0
Frais financiers ajustés	33,3	16,4	77,4	49,4
Produits financiers ajustés	(0,3)	(0,7)	(2,8)	(3,5)
Dotation à l'amortissement ajustée	74,8	66,4	216,8	194,6
BAIIA normalisé¹	487,9 \$	251,7 \$	1 178,3 \$	1 045,7 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Au cours de l'exercice 2023, la Société a engagé des coûts découlant d'un incident lié à la cybersécurité. Ces coûts sont principalement composés des coûts de reprise, des coûts d'inactivité, comme le coût de la main-d'œuvre directe pendant l'interruption des activités, etc.

3. Coûts liés aux regroupements d'entreprises.

4. La Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

5. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

6. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US.

7. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines et aux avantages fiscaux non comptabilisés liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude durant l'exercice 2021.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles¹.

<i>(en millions \$ CA)</i>	Périodes de neuf mois closes les	
	31 octobre 2022	31 octobre 2021
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	342,3 \$	61,2 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	353,1	319,9
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	43,4	44,8
Flux de trésorerie disponibles¹	(54,2) \$	(303,5) \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé¹ et le BAIIA normalisé¹ et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué¹.

	31 octobre 2022	Trimestres clos les 31 octobre 2021	Périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2022	31 octobre 2021
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>				
Rapprochement de la dotation à l'amortissement				
Dotation à l'amortissement	76,3 \$	67,4 \$	220,4 \$	199,1 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	1,5	1,0	3,6	3,1
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ²	—	—	—	1,4
Dotation à l'amortissement ajustée	74,8 \$	66,4 \$	216,8 \$	194,6 \$
Rapprochement de la charge d'impôt				
Charge d'impôt	77,8 \$	51,9 \$	208,5 \$	202,9 \$
Ajustement au titre de l'impôt ³	(9,8)	6,0	(10,9)	(7,1)
Charge d'impôt normalisée¹	87,6 \$	45,9 \$	219,4 \$	210,0 \$
Rapprochement des frais financiers				
Frais financiers	33,1 \$	16,5 \$	77,4 \$	114,9 \$
Coûts de transaction sur la dette à long terme ⁴	—	—	—	44,3
Perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	21,3
Autres	(0,2)	0,1	—	(0,1)
Frais financiers ajustés	33,3 \$	16,4 \$	77,4 \$	49,4 \$
Rapprochement des produits financiers				
Produits financiers	(0,3) \$	(0,7) \$	(4,6) \$	(3,5) \$
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(1,8)	—
Produits financiers ajustés	(0,3) \$	(0,7) \$	(2,8) \$	(3,5) \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹				
Bénéfice net normalisé ¹	292,5 \$	123,7 \$	667,5 \$	595,2 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,1	1,7	0,5
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	78 735 106	81 168 487	79 573 969	83 312 905
Bénéfice normalisé par action – de base¹	3,71 \$	1,52 \$	8,37 \$	7,14 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué¹				
Bénéfice net normalisé ¹	292,5 \$	123,7 \$	667,5 \$	595,2 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,1	1,7	0,5
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	80 253 434	83 525 890	81 137 287	85 791 361
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	3,64 \$	1,48 \$	8,21 \$	6,93 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

3. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines et aux avantages fiscaux non comptabilisés liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord *Evinrude* durant l'exercice 2021.

4. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US.

Sommaire des résultats consolidés trimestriels

	Trimestres clos les							
	31 octobre 2022 Exercice 2023	31 juillet 2022 Exercice 2023	30 avril 2022 Exercice 2023	31 janvier 2022 Exercice 2022	31 octobre 2021 Exercice 2022	31 juillet 2021 Exercice 2022	30 avril 2021 Exercice 2022	31 janvier 2021 Exercice 2021
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge brute)</i>								
Revenus par catégorie								
Groupe sports motorisés								
Produits toutes saisons	1 279,8 \$	1 358,1 \$	934,4 \$	853,1 \$	736,3 \$	955,6 \$	922,5 \$	759,7 \$
Produits saisonniers	1 020,9	691,2	408,7	1 048,9	437,3	574,5	463,4	671,4
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	297,5	257,3	343,5	310,6	283,7	248,6	300,7	256,8
Groupe marin	111,1	131,9	122,7	134,9	130,7	125,1	122,0	127,2
Total des revenus	2 709,3	2 438,5	1 809,3	2 347,5	1 588,0	1 903,8	1 808,6	1 815,1
Marge brute	654,7	602,7	454,4	609,5	410,6	570,1	542,0	501,9
<i>En pourcentage des revenus</i>	24,2 %	24,7 %	25,1 %	26,0 %	25,9 %	29,9 %	30,0 %	27,7 %
Bénéfice net	141,6	237,7	121,0	209,6	127,7	212,9	244,4	264,2
BAIIA normalisé¹	487,9	418,3	272,1	416,4	251,7	415,0	379,0	313,1
Bénéfice net normalisé¹	292,5	237,9	137,1	251,3	123,7	249,5	222,0	162,8
Bénéfice de base par action	1,79	3,00	1,49	2,55	1,57	2,54	2,87	3,02
Bénéfice dilué par action	1,76	2,94	1,46	2,50	1,53	2,46	2,79	2,95
Bénéfice de base normalisé par action¹	3,71	3,00	1,69	3,06	1,52	2,97	2,61	1,86
Bénéfice dilué normalisé par action¹	3,64 \$	2,94 \$	1,66 \$	3,00 \$	1,48 \$	2,89 \$	2,53 \$	1,82 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Tableau de rapprochement des résultats consolidés trimestriels

	Trimestres clos les							
	31 octobre 2022	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 janvier 2021
	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021
(en millions \$ CA)								
Bénéfice net	141,6 \$	237,7 \$	121,0 \$	209,6 \$	127,7 \$	212,9 \$	244,4 \$	264,2 \$
Éléments normalisés								
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	133,0	(0,1)	16,1	48,4	(10,4)	27,3	(78,6)	(103,0)
Coûts de transaction sur la dette à long terme ¹	—	—	—	—	—	—	44,3	—
Coûts de transaction et autres charges connexes ²	2,1	—	—	—	—	5,6	0,2	0,2
(Gain) perte dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(1,8)	—	—	—	21,3	—
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ³	—	—	—	(1,3)	(0,7)	1,6	0,7	2,0
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	1,5	1,0	1,1	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1
Coûts de restructuration et coûts connexes (reprise) ⁴	0,8	—	—	—	—	—	(0,1)	—
Gain à la résiliation d'un contrat de location ⁵	—	—	—	(8,7)	—	—	—	—
Incidence de la pandémie de COVID-19 ⁶	—	—	—	—	—	—	—	(1,7)
Coûts découlant de l'incident lié à la cybersécurité ⁷	23,3	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments	—	(0,2)	1,3	1,1	0,1	2,9	—	—
Ajustement au titre de l'impôt ⁸	(9,8)	(0,5)	(0,6)	1,2	6,0	(1,8)	(11,3)	—
Bénéfice net normalisé⁹	292,5	237,9	137,1	251,3	123,7	249,5	222,0	162,8
Charge d'impôt normalisée ⁹	87,6	82,5	49,3	77,9	45,9	87,1	77,0	60,7
Frais financiers ajustés ⁹	33,3	27,6	16,5	14,0	16,4	15,8	17,1	26,2
Produits financiers ajustés ⁹	(0,3)	(1,5)	(1,0)	(0,3)	(0,7)	(1,6)	(1,2)	(2,7)
Dotation à l'amortissement ajustée ⁹	74,8	71,8	70,2	73,5	66,4	64,2	64,1	66,1
BAlIA normalisé⁹	487,9 \$	418,3 \$	272,1 \$	416,4 \$	251,7 \$	415,0 \$	379,0 \$	313,1 \$

1. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé une prime de remboursement anticipé de 15,1 millions \$ et a décomptabilisé des coûts de transaction non amortis de 29,2 millions \$ liés au remboursement intégral de son emprunt à terme B-2 en cours de 597,0 millions \$ US.
2. Coûts liés aux regroupements d'entreprises.
3. La Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des incitatifs liés aux ventes au détail, des coûts de restructuration, des coûts d'inactivité, ainsi que d'autres coûts de sortie.
4. La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.
5. Au cours de l'exercice 2022, la Société a fait l'acquisition de ses deux installations louées au Mexique. La décomptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et des obligations locatives connexes a donné lieu à un gain de 8,7 millions \$ à la résiliation d'un contrat de location.
6. Coûts marginaux liés à la pandémie de COVID-19 qui comprennent notamment le coût de la main-d'œuvre lié aux mises à pied temporaires.
7. Au cours de l'exercice 2022, la Société a engagé des coûts découlant d'un incident lié à la cybersécurité. Ces coûts sont principalement composés des coûts d'inactivité et des coûts de reprise.
8. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines et aux avantages fiscaux non comptabilisés liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord *Evinrude* durant l'exercice 2021.
9. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Principales données financières consolidées

Les principales données financières consolidées présentées ci-après pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 octobre 2022 et 2021 sont déterminées en fonction des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et des notes annexes approuvés le 29 novembre 2022.

Données sur le bénéfice net

<i>(en millions \$ CA)</i>	31 octobre 2022	Trimestres clos les 31 octobre 2021	31 octobre 2022	Périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2021
Revenus par catégorie				
Groupe sports motorisés				
Produits toutes saisons	1 279,8 \$	736,3 \$	3 572,3 \$	2 614,4 \$
Produits saisonniers	1 020,9	437,3	2 120,8	1 475,2
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	297,5	283,7	898,3	832,8
Groupe marin	111,1	130,7	365,7	378,0
Total des revenus	2 709,3	1 588,0	6 957,1	5 300,4
Coût des ventes	2 054,6	1 177,4	5 245,3	3 777,7
Marge brute	654,7	410,6	1 711,8	1 522,7
<i>En pourcentage des revenus</i>	24,2 %	25,9 %	24,6 %	28,7 %
Charges d'exploitation				
Vente et marketing	113,3	97,8	316,0	293,3
Recherche et développement	80,6	70,6	246,7	204,7
Frais généraux et administratifs	74,9	65,2	219,3	187,4
Autres revenus d'exploitation	1,1	(8,5)	(0,4)	(3,1)
Total des charges d'exploitation	269,9	225,1	781,6	682,3
Bénéfice d'exploitation	384,8	185,5	930,2	840,4
Frais financiers nets	32,8	15,8	72,8	111,4
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	132,6	(9,9)	148,6	(58,9)
Bénéfice avant impôt	219,4	179,6	708,8	787,9
Charge d'impôt	77,8	51,9	208,5	202,9
Bénéfice net	141,6 \$	127,7 \$	500,3 \$	585,0 \$
Montant attribuable aux actionnaires	141,2 \$	127,6 \$	498,6 \$	584,5 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,4 \$	0,1 \$	1,7 \$	0,5 \$
BAIIA normalisé¹	487,9 \$	251,7 \$	1 178,3 \$	1 045,7 \$
Bénéfice net normalisé¹	292,5 \$	123,7 \$	667,5 \$	595,2 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Autres données financières

<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>	31 octobre 2022	Trimestres clos les 31 octobre 2021	31 octobre 2022	Périodes de neuf mois closes les 31 octobre 2021
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	78 735 106	81 168 487	79 573 969	83 312 905
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	80 253 434	83 525 890	81 137 287	85 791 361
Bénéfice par action – de base	1,79 \$	1,57 \$	6,27 \$	7,02 \$
Bénéfice par action – dilué	1,76	1,53	6,15	6,81
Bénéfice normalisé par action – de base ¹	3,71	1,52	8,37	7,14
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	3,64	1,48	8,21	6,93
Dividendes déclarés par action	0,16 \$	0,13 \$	0,48 \$	0,39 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Données sur la situation financière

(en millions \$ CA)	Au 31 octobre 2022	Au 31 janvier 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	59,9 \$	265,8 \$
Fonds de roulement	135,5	48,7
Immobilisations corporelles	1 614,0	1 441,9
Total de l'actif	6 151,0	5 030,9
Facilités de crédit renouvelables et découvert bancaire	363,1	—
Total des passifs financiers non courants	2 469,7	2 088,9
Total du passif	5 981,2	5 163,7
Capitaux propres (déficit)	169,8	(132,8)
Total de la dette	2 332,0	2 040,5

Estimations comptables critiques

Estimations et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés résumés non audités conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du bénéfice global et aux informations fournies.

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être importantes.

Le budget d'exploitation annuel de la Société et les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation des états financiers consolidés audités. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget et le plan stratégique sont approuvés par la direction et le conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

Estimation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris (l'« actif net ») au moyen de regroupements d'entreprises

La méthode de l'acquisition, qui exige de formuler des estimations et des jugements importants, est utilisée pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Dans le cadre du processus de répartition, des justes valeurs estimées sont attribuées aux actifs nets acquis, y compris aux marques de commerce et aux relations avec la clientèle. L'estimation se fonde sur les attentes de la Société en ce qui a trait aux flux de trésorerie futurs, aux conditions économiques et au taux d'actualisation. L'excédent de la contrepartie d'achat sur la juste valeur estimée des actifs nets acquis est ensuite affecté au goodwill.

Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

Estimation des provisions au titre des garanties régulières liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration

Le coût de la garantie régulière est établi pour chaque gamme de produits et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties régulières sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties régulières.

La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période de présentation de l'information financière comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée au programme de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les éléments du plan approuvé par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toutes nouvelles informations concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.

Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour qu'ils lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations définies. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

Estimation du taux d'emprunt marginal utilisé pour évaluer l'obligation locative

La direction formule des estimations pour déterminer le taux d'emprunt marginal utilisé pour évaluer l'obligation locative pour chaque contrat de location lorsque le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Le taux d'emprunt marginal doit correspondre au taux d'intérêt que la Société aurait à payer pour emprunter le même actif pour une durée semblable et une garantie similaire.

Estimation de la durée du contrat de location

À la date de début du contrat, lorsqu'elle détermine la durée du contrat de location, la direction tient compte de tous les faits et circonstances faisant que la Société a un avantage économique à exercer une option de prolongation ou à ne pas exercer une option de résiliation. Des options de prolongation ou des périodes assujetties aux options de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement s'il existe une certitude raisonnable que ce dernier sera prolongé ou qu'il ne sera pas résilié. Cette évaluation est révisée s'il se produit un changement de circonstances important qui dépend de la volonté de la Société.

Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

Dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, ce qui limite les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les actifs en UGT.

Monnaie fonctionnelle

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle de chaque entité est sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 ne détermine qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

En avril 2022, la Société a annoncé son engagement visant à renforcer sa responsabilité sociale d'entreprise (« RSE ») par l'entremise du lancement de son nouveau programme RSE25. Le programme prévoit des cibles plus ambitieuses que jamais en matière environnementale et des initiatives concrètes, en plus de fixer des objectifs à atteindre d'ici 2025 et pour l'avenir. Il reflète également l'intention de la Société de devenir l'entreprise citoyenne chef de file de l'industrie.

Le programme RSE25 de la Société vise à favoriser la création de valeur en fonction de trois grands piliers – Environnement, Social et Gouvernance. La responsabilité de chaque pilier a été confiée à de hauts dirigeants qui mettent à profit leur expertise pour permettre d'atteindre les objectifs du programme. Ces objectifs sont axés sur les employés, les communautés, les activités et les produits de BRP et ils se définissent comme suit :

- Réduire l'empreinte carbone générée par nos activités et nos produits;
- Assurer un impact positif et durable au sein de nos communautés et dans le quotidien de nos employés;
- Continuer à prendre des décisions stratégiques éclairées, à respecter des normes élevées en matière d'éthique et à mener nos activités de manière durable.

Parallèlement au lancement du programme RSE25, la Société a établi les premières cibles en matière environnementale qui suivent :

- S'assurer que 50 % des unités vendues soient électriques d'ici 2035;
- Rendre ses installations carboneutres et atteindre le zéro déchet à l'enfouissement d'ici 2030;
- Réduire de 25 % les émissions de CO₂ issues de la chaîne d'approvisionnement d'ici 2035.

En mai 2022, la Société a lancé son nouveau programme de « Conduite responsable » BRP, qui encourage tous les conducteurs de la communauté des sports motorisés et des sports nautiques à adopter une conduite responsable et à être attentifs à la sécurité, aux bonnes pratiques de conduite et au respect de l'environnement.

Le 1^{er} juin 2022, la Société a annoncé son premier programme d'engagement communautaire, intitulé « Défiions l'intimidation », et elle fait équipe avec des experts et des organisations crédibles pour accroître la sensibilisation à la cause et mettre en œuvre des initiatives significatives à l'échelle mondiale. En outre, elle a également réaffirmé qu'elle avait pour objectif d'investir 1 % de ses profits avant impôts en soutien aux communautés d'ici 2025.

Le 3 octobre 2022, la Société a entrepris la construction de sa première usine de fabrication de véhicules électriques destinée à la production de motos à deux roues électriques *Can-Am* à Querétaro, au Mexique. Elle a été conçue selon les principes du programme LEED et intègre des matériaux durables conformément au plan en matière de responsabilité sociale d'entreprise de la Société visant à réduire l'empreinte carbone de ses activités.

L'approche de la Société à l'égard des questions en matière d'ESG est supervisée par le conseil exécutif d'ESG et par le conseil d'administration, principalement par l'entremise de son comité de nomination, de gouvernance et de responsabilité sociale.

Pour plus de détails sur le programme RSE25 de BRP, sur ses initiatives connexes et sur son plus récent rapport sur la RSE, veuillez consulter la section Responsabilité sociale d'entreprise sur le site www.brp.com.

Contrôles et procédures

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, ainsi que de son contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels que ces termes sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ainsi que dans la règle 13a-15(e) et la règle 15d-15(e) de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, dans leur version modifiée.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information qui doit être présentée dans les documents que la Société dépose est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, ce contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

Au cours du troisième trimestre clos le 31 octobre 2022, aucun changement apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a eu d'incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de celle-ci. La direction a déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 octobre 2022.

En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ni détecter les inexactitudes. Les projections de la direction quant au résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comportent le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue. Une faiblesse significative est une lacune ou un ensemble de lacunes relatives au contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui suggèrent la possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans les états financiers annuels ou intermédiaires de la Société ne puisse être évitée ou décelée en temps opportun.

Facteurs de risque

Pour obtenir une description détaillée des facteurs de risque associés à la Société, veuillez vous reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 janvier 2022. À la connaissance de la Société, aucun changement important se rapportant à ces facteurs de risque ne s'est produit par rapport aux facteurs de risque publiés à cette date.

Information sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente l'information sur les actions en circulation de la Société au 28 novembre 2022.

	<i>Actions et options d'achat d'actions émises et en circulation</i>
Actions à droit de vote multiple sans valeur nominale	42 384 200
Actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale	36 361 267
Options d'achat d'actions visant l'acquisition d'actions à droit de vote subalterne	3 712 729

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire sur BRP inc. est disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.